



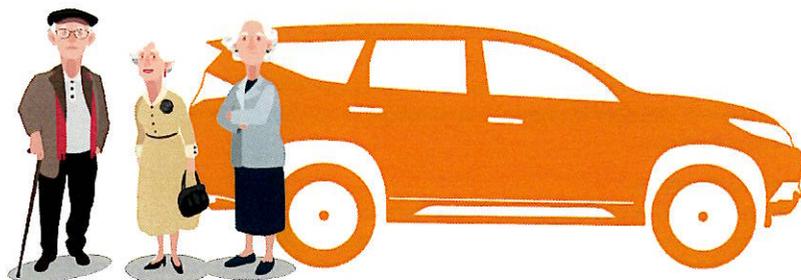
LUCY

TRANSPORT À
LA DEMANDE

LE SERVICE
DE TRANSPORT À LA DEMANDE
POUR VOS RENDEZ-VOUS MÉDICAUX

* VOIR CONDITIONS CI-DESSOUS ET AU VERSO

TRANSPORT À LA DEMANDE



Le service de Transport à la Demande (TAD) « LUCY » permet aux usagers domiciliés sur le territoire de la Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs (3CVT), âgés de 65 ans et plus, sans véhicule, ou dans l'incapacité de conduire ou en situation de handicap (sur justification médical) de se rendre à un rendez-vous médical :

- Chez un médecin généraliste exerçant sur le territoire de la 3CVT ou dans l'une des communes identifiées dans le règlement,
- Chez un professionnel de santé exerçant sur le territoire de la 3CVT,
- Dans l'un des établissements de santé identifié dans le règlement.

Règlement d'utilisation du service disponible sur www.3cvt.fr
ou sur demande auprès de la 3CVT